



CONTRIBUTION DU GEC ODYSSEA A LA LOI POUR L'ECONOMIE BLEUE

« CROISSANCE ET TOURISME BLEU BY ODYSSEA® »
PROJET INTÉGRÉ AUTOUR DES VILLES-PORTS
POUR LA GUYANE ET LA FRANCE
Plaisance – Croisière – Nautisme – Economie Bleue

**FAIRE DE LA GUYANE UNE DESTINATION
ECOTOURISTIQUE BLEUE**
**« Escales Patrimoine Phare Guyane Terre d'Amazonie,
Portes d'entrée d'Amérique du Sud »**

*Pour un développement économique de la Guyane fondé sur le tourisme bleu,
en faveur des entreprises et de l'emploi dans le nautisme, la plaisance, la
croisière et l'écotourisme. Un référentiel duplicable au niveau national.*

5 RECONNAISSANCES¹ QUI MONTRENT QUE LE MODELE ODYSSEA® EST UN PROGRAMME ECONOMIQUE EN FAVEUR DES ENTREPRISES ET DES EMPLOIS NON DELOCALISABLES : UN PROGRAMME EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE BLEU DE LA GUYANE ET DE LA FRANCE, PAR DES PARTENARIATS PUBLIC/PRIVE

1. Le modèle Odyssea® a été retenu comme projet stratégique en raison de la structuration touristique durable, coordonnée, intégrée et solidaire qu'il prône, au Sommet euro-méditerranéen de l'Union Pour la Méditerranée, devant les 44 ministres européens du Tourisme, ainsi que par la Commission Européenne. Fort d'un label européen et d'un projet stratégique innovant qui concerne l'ensemble des États membres de l'Union Européenne et des espaces de coopération à l'exemple de l'espace Caraïbe, Odyssea a su montrer que son modèle de développement se fondait, dans le respect des territoires, des identités, des savoirs et savoir-faire locaux sur le triptyque : développement économique par des partenariats Public-Privé, valorisation de l'environnement comme moteur de croissance et d'économie locale, effet social par la création ou la mutation d'emplois non délocalisables.
2. Le projet de coopération territoriale européenne Odyssea Cultures Euro-Med a été approuvé par la Direction Générale des Entreprises et de l'Industrie (DG ENTR.) de la Commission Européenne, en raison de son impact sur l'économie territoriale.
3. La Commission Européenne, dans sa « Stratégie 2014-2020 pour plus de croissance et d'emploi dans le tourisme côtier et maritime » a retenu le modèle Odyssea comme un modèle innovant, durable et de grande qualité (COM 2014 – 86 FINAL).
4. Odyssea a été mis à l'honneur par la Commission Européenne, lors de la Conférence « Une coopération intelligente dans le tourisme maritime et côtier ». La Commission Européenne a pour priorité de stimuler l'emploi, la croissance et l'investissement, et cela passe notamment par le tourisme maritime et côtier. Cette réunion a permis la présentation des 6 axes stratégiques Odyssea Croissance et Tourisme Bleu 2014/2020, et les acquis du modèle 2007-2013. Les territoires ont aussi abordé un état des demandes d'intégration pour les financements Régions Ultrapériphériques (RUP) avec pour exemple la Martinique.
5. Le modèle Odyssea® est cité en exemple dans le rapport de l'Organisation Mondiale du Tourisme sur les Routes et Itinéraires culturels. Ce rapport explique comment les itinéraires culturels peuvent, dans une stratégie de structuration et de promotion, être un vrai support innovant de développement durable, culturel et économique pour les destinations et les entreprises, à l'exemple du modèle digital de la plateforme Odyssea.

¹ Sur la programmation européenne 2007-2013, plus de 10 projets Odyssea ont été approuvés sur des fonds Tourisme ou Agritourisme, qu'ils soient de coopération ou régionalisés.

LE REFERENTIEL CROISSANCE ET TOURISME BLEU BY ODYSSEA – UNE CONTRIBUTION A LA LOI POUR L’ECONOMIE BLEUE POUR LA GUYANE ET POUR LA FRANCE

Le référentiel Croissance et Tourisme Bleu by Odyssea 2014-2020, c’est 6 axes stratégiques majeurs pour le développement durable de la Guyane autour de ses villes-ports de mer et de fleuves, par la mise en place d’un tourisme bleu écotouristique structuré, coordonné, intégré et solidaire :

- **Axe 1. Des investissements productifs, innovants et éco-compatibles concernant l’aménagement des destinations portuaires** de mer et de fleuves sur la Guyane, dans un double objectif :
- Devenir l’escale phare sud américaine en matière d’industrie navale (Il y a 1 500 voiliers qui passent par an à proximité de la Guyane, mais très peu s’arrêtent. Il faut répondre à leurs demandes techniques et cela passe par la formation, l’acheminement des pièces, etc.
 - Assurer plus d’attractivité à la destination Guyane par des ports et des mouillages innovants en termes d’offres et de services exemplaires et éco-compatibles, pour une montée en gamme de l’ensemble de la Guyane.

Le programme Odyssea vise à faire de la filière professionnelle nautique une véritable force d’attractivité de la Guyane, par la création du Cluster qui organisera la filière sur l’ensemble du territoire.

Pour favoriser le développement des places de ports, les ports deviendraient des zones franches « bleues » d’activités portuaires, plaisance et nautisme.

- **Axe 2. La mise en réseau et la promotion d’offres écotouristiques organisées et structurées autour des voies bleues navigables et vertes.** Avec une valorisation culturelle et une médiation numérique le long d’un grand « itinéraire culturel mer et fleuve », pour une meilleure reconnaissance de la culture et de l’identité de la Guyane, facteur de développement économique des entreprises et de l’emploi non délocalisable.
- **Axe 3. Un plan Qualité de la destination « Guyane »**, visant à développer la qualité de l’accueil, une montée en gamme des offres et des services et une meilleure accessibilité pour tous. Ce plan Qualité a pour objectif que la Guyane devienne, pour les clientèles touristiques internationales, une destination unique et non standardisée au sein du bassin de navigation sud américain.
- **Axe 4. L’organisation de l’itinérance douce autour de la symbiose ville - port de plaisance - hinterland, grâce au concept innovant d’Eco-gare Odyssea Protect® et d’écomobilité.** L’objectif est de favoriser l’utilisation des moyens de déplacements doux au départ des villes-ports et leur territoire (à 1 heure de distance), dans un partage des richesses et de développement économique des entreprises situées hors des places de marché.
- **Axe 5. Le développement durable autour d’un nouveau modèle d’économie plus solidaire, plus éthique, plus respectueux de l’environnement et des cultures locales**, structuré autour d’un « cluster économique d’acteurs de balades et d’itinéraires écotouristiques sur l’eau et autour des ports » pour une meilleure coopération territoriale et une mise en réseau exemplaire des territoires en Guyane, par des offres et des services qualitatifs créés par les entreprises du territoire, sur un modèle commun.
- **Axe 6. La formation des acteurs économiques engagés et l’insertion économique** des personnes en recherche d’emploi.

LES 3 PROPOSITIONS PRIORITAIRES POUR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA GUYANE ET DE LA FRANCE. CONSTRUIRE, EN FRANCE, DE NOUVELLES DESTINATIONS D'EXCELLENCE NAUTIQUES ET ECOTOURISTIQUES, DANS LE CADRE D'UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE, COORDONNE, STRUCTURE ET INTEGRE, EN FAVEUR DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI DANS LE NAUTISME, LA PLAISANCE, LA CROISIERE ET L'ECOTOURISME : LE TOURISME BLEU.

PROPOSITION 1

Définir, à l'échelle de la Guyane, un plan de gestion des zones de mouillages organisés et d'extension des capacités des places d'accueil des ports maritimes et fluviaux, dans le modèle Croissance et Tourisme Bleu by Odyssea, avec pour objectif de faire de la Guyane une destination nautique, en passant de 200 places de mouillages actuellement à 2 000 dans 10 ans.

CONTEXTE ET EXPLICATIONS

Aujourd'hui 1 5000 bateaux passent au large de la Guyane mais très peu s'arrêtent. Le nombre de places en Guyane étant environ 7 fois inférieure (200 places environ). La Guyane doit devenir une terre d'escale. Pour cela, elle a besoin de créer des places dans les ports par la réhabilitation de ports et la création de ports ou de zones de mouillages organisés, que ce soit en mer ou sur les fleuves.

L'un des axes de travail sur la loi pour l'économie bleue doit porter sur le développement des places dans les ports. Une grande partie du développement des entreprises guyanaises se fera par la création de nouveaux ports de plaisance, la réhabilitation des ports existants ou la création de zones de mouillages organisés et d'équipement légers. Développer la plaisance par des investissements productifs, innovants et éco-compatibles (axe 1 du référentiel Croissance et Tourisme Bleu by Odyssea), c'est développer l'économie de la Guyane par ses entreprises, c'est augmenter son Produit Intérieur Brut, c'est favoriser la création d'emplois. Selon une étude de la Fédération Française des Ports de Plaisance, pour 100 anneaux dans un port, le nombre d'emplois directs est de 3 et le nombre d'emplois indirects est de 12.

La création de ces places s'accompagnera par des cahiers des charges techniques d'offres et de services faites aux plaisanciers pour le développement d'un accueil hautement qualitatif, faisant de la France et de la Guyane une destination d'excellence nautique et plaisance.

La plaisance et le nautisme sont identifiés comme des filières majeures en France et en Europe, mais à adapter. La valorisation touristique de la plaisance et du nautisme s'inscrit comme une volonté forte des régions, des pays et de l'Europe. La plaisance est une activité touristique à forte contribution, puisque les dépenses des plaisanciers en escale sont évaluées à environ 150 € par bateau et par jour. Mais pour bénéficier de ce retour économique des plaisanciers, la Guyane doit devenir une destination innovante. La plaisance est en pleine mutation, la demande des usagers a considérablement évolué ces dernières années et les ports de plaisance ne sont plus considérés aujourd'hui comme de simples parkings à bateaux. Le port, dans le modèle Odyssea®, ne peut se contenter de satisfaire uniquement cette fonctionnalité. Il doit se concevoir comme exemplaire d'un point de vue de l'accueil et des services. La Guyane doit saisir cette mutation pour être un territoire exemplaire en matière de développement éco-portuaire et éco-mouillage sur l'Amérique du sud.

Dans le modèle de développement Croissance et Tourisme bleu by Odyssea, l'objectif est de faire de la capitainerie, en partenariat avec l'office de tourisme, un véritable comptoir culturel d'accueil, permettant d'offrir une qualité de services originale aux plaisanciers à l'année, en escale et aux croisiéristes.

Le modèle Odyssea® conduit à développer des équipements, de nouveaux accueils et services et un réseau structurant d'information. L'accroissement des capacités d'accueil dans les ports (le modèle Odyssea incite au cabotage par la découverte de ses escales et libère des places au port) et le développement de nouveaux services liés au tourisme et à l'environnement, entraînent automatiquement la création d'emplois directs et indirects.

En matière d'économie nautique, la Guyane doit augmenter sa capacité d'accueil pour passer de 200 places actuellement à 2 000 places dans les 10 ans à venir. Sans cette augmentation de places dans les ports par la réhabilitation et les constructions de ports ou de zones de mouillages organisés, tout développement économique bleu en matière de plaisance et de tourisme nautique ne sera pas viable.

CE QUI POURRAIT ETRE INSCRIT DANS LA LOI ECONOMIE BLEUE POUR LA GUYANE ET LA FRANCE

Les territoires qui souhaiteraient mettre en place une stratégie de développement de places d'accueil pour la plaisance et les activités nautiques, dans des ports ou zones de mouillages organisés, et qui respecteraient un cahier des charges précis, que cela soit pour des structures privées ou publiques (axe 1 du modèle Croissance et Tourisme Bleu by Odyssea), pourraient bénéficier d'aides d'Etat ou d'avantages fiscaux en devenant des zones franches « bleues » d'activités portuaires, plaisance et nautisme.

On y trouverait, en termes de structures et d'entreprises (liste non exhaustive) :

- toutes les sociétés des services professionnels aux plaisanciers (fabricants, réparateurs...);
- l'avitaillement de la plaisance ;
- les manutentionnaires ;
- les gestionnaires de port ;
- les prestataires de loisirs nautiques ;
- les compagnies de transports ;
- les croisiéristes ;
- etc.

L'idée est de rassembler, en un même lieu, toute l'économie du Tourisme Bleu. Les avantages pourraient être des exonérations de charges patronales et salariales, de taxes, comme l'octroi de mer, de la TVA sur l'achat des matières premières hors carburants.

Des aides pourraient aussi être allouées :

- A la construction ou l'aménagement des Comptoirs Culturels Maritimes (capitaineries) selon le modèle Croissance et Tourisme Bleu by Odyssea, dans le respect du cahier des charges sur l'accueil, la formation, la culture, la valorisation des entreprises de la plaisance et du nautisme dans un objectif de montée en gamme des offres et des services proposés aux plaisanciers. Les Comptoirs Culturels Maritimes sont plus qu'un simple lieu d'accueil où les plaisanciers font leurs papiers administratifs mais de véritables lieux de services (espace muséographique, pôle d'accueil numérique, valorisation des savoirs et savoir-faire locaux, renvois chez les prestataires touristiques, club plaisancier...). Ces services hautement qualitatifs sont créateurs d'emplois non délocalisables.
- Aux ports de plaisance qui auraient obtenu le label « Qualité des Ports et des Destinations portuaires » (sous le même principe que le classement des offices de tourisme). Ce label portuaire, qui est en cours de création par la Fédération Française des Ports de Plaisance, en partenariat la Direction Générale des Entreprises (ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, en charge du Tourisme) et Atout France, a pour objectif de faire monter en gamme l'accueil sur les ports de plaisance, par une amélioration qualitative des offres et des services du port, au bénéfice de toute l'économie de la destination Ville-port et à 1 heure. Par une augmentation des offres et des services, le port ainsi labélisé pourrait bénéficier d'aides (exonération de charges patronales et salariales) pour la création de nouveaux emplois dédiés à l'accueil et aux services aux plaisanciers (baisse de la TVA pour tout ce qui matériel d'accueil et de services aux plaisanciers), de plans de formation aidés pour une reconversion des employés vers ces nouveaux métiers d'accueil...

PROPOSITION 2

Élaboration d'un plan global de destination du Tourisme Bleu by Odyssea® pour la Guyane et la France, à partir de ses ports maritimes et fluviaux. L'objectif est de créer, sur l'ensemble de la destination Guyane, des offres et équipements complémentaires permettant les pratiques du Tourisme Bleu – Croisière – Plaisance – Voiles et activités nautiques – Pescatourisme – dans une recherche de cohérence et de complémentarité des pratiques, au niveau de l'ensemble du territoire de la Guyane.

CONTEXTE ET EXPLICATIONS

L'idée est de penser les territoires portuaires, qu'ils soient de mer ou de fleuve (ville-port et territoire à 1h), comme une destination favorable aux itinérances et à la diversification de l'offre touristique. Ces zones se prêtent tout particulièrement à la balade, dans les espaces naturels, sur la plage, en ville, à pied ou à vélo. Le développement d'une nouvelle offre écotouristique pour la Guyane, selon un référentiel commun « le Tourisme Bleu », serait créateur d'emplois par le développement de nouvelles entreprises touristiques basées sur des offres et de services écotouristiques de qualité. La Guyane doit être pionnière dans un modèle écotouristique au sein de la destination Amérique du sud, pour bénéficier de nouvelles retombées économiques liées à ce nouveau modèle touristique structuré, coordonné, qualitatif, basé sur une nouvelle offre d'intérêt « le Tourisme Bleu ».

Même si elle peut englober une grande diversité d'offres, la nouvelle marque protégée à l'INPI « le Tourisme Bleu® » désigne les formes de tourisme et d'écotourisme centrées sur les 30 activités nautiques, la plaisance, la croisière, le pescatourisme et sur l'itinérance douce au fil de l'eau (en bateau, à vélo, à pied, à cheval...). Le Tourisme Bleu valorise une offre intégrée de tourisme durable de destination autour des villes-ports maritimes, fluviales et lacustres, et décline 5 thématiques d'escales de la France au fil de l'eau, permettant le développement d'itinéraires patrimoniaux et une plus grande proximité avec la nature, les cultures locales, la gastronomie, le patrimoine, ainsi qu'un meilleur accès pour tous à la culture maritime et ses pratiques sportives et de loisirs.

Dans un contexte de diversification des pratiques touristiques, il convient de penser à la problématique de la qualité des services offerts sur les itinéraires et des points d'intérêt pour stimuler la consommation touristique. Le développement des Balades & itinéraires écotouristiques by Odyssea permettra aux entreprises de créer de nouveaux produits innovants en termes d'offres touristiques.

Fondés sur le respect et la valorisation de l'environnement mais aussi des cultures locales, ces balades et itinéraires sont de véritables produits touristiques dont le premier bénéficiaire économique est la structure touristique. Ce modèle encourage le développement des activités nautiques et terrestres non motorisées. Réunies en Cluster, les entreprises travailleront de façon conjointe et partagée avec les institutions publiques telles que les offices de tourisme et le Comité du Tourisme Guyanais.

Les Balades & itinéraires écotouristiques bleus by Odyssea sont des sorties sur l'eau (mer, rivières, fleuves...) pratiquées sur des supports nautiques doux basées sur l'éco-découverte ludique, culturelle, patrimoniale, environnementale, gastronomique... L'apprentissage d'une technique n'est pas le but premier, mais ce sont les sensations et la découverte d'une destination qui sont privilégiées. Les Balades & itinéraires écotouristiques bleus by Odyssea concrétise une ouverture sur la mer, les voies navigables...

Les Balades & itinéraires écotouristiques bleus by Odyssea pourront se faire de façon accompagnée ou libre, grâce à des guides d'itinérance numériques et papiers.

Les balades et itinéraires nautiques sont conçus en accord avec une équipe locale (port - office de tourisme - prestataires de loisirs nautiques, référents locaux...) dans le cadre du Cluster Tourisme bleu et vert by Odyssea.

Les Balades & itinéraires écotouristiques verts by Odyssea sont conçus de la même façon que les balades & itinéraires bleus, mais à terre. Leur itinérance se fait sur terre autour ou au départ du port.

La création du Cluster Croissance et Tourisme Bleu by Odyssea au niveau national a pour objectif de positionner le Tourisme Bleu comme le 6^e Pôle d'Excellence du tourisme français, au même titre que l'oenotourisme, le tourisme de montagne... Son ambition est de devenir la plate-forme économique et de coopération entre les acteurs de la filière nautique, la Confédération du Nautisme et de la Plaisance, les destinations françaises et les instances nationales, régionales et européennes, compétentes sur la question du tourisme maritime, côtier, lacustre et fluvial.

CE QUI POURRAIT ETRE INSCRIT DANS LA LOI ECONOMIE BLEUE POUR LA GUYANE ET LA FRANCE

La loi pour l'Economie bleue doit permettre :

- La mise en place d'une commission nationale pour un développement national du Tourisme Bleu comme le 6e pôle d'Excellence du tourisme français. Ce cluster d'intérêt national sera sous la responsabilité nationale du Cluster Tourisme Bleu, en partenariat avec les instances étatiques telles que le ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, avec la Direction Générale des Entreprises, le ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer... Sur les territoires comme celui de la Guyane, des commissions « Tourisme Bleu », à l'identique de ce qui se fera au niveau national, seraient mises en place pour une bonne gestion de ce 6e pôle d'Excellence du tourisme français.
- De lancer un plan national d'aide par une défiscalisation dans le cadre du programme « flottes collectives » mené par la Fédération Française de Voile (FFV), dans l'objectif de faciliter l'accessibilité à la mer et aux fleuves des locaux et le développement économique, par la création de nouvelles structures d'offres et de services liées à ce modèle (entretien des bateaux, formation à la navigation...). Toute structure, sous couvert d'une validation d'une structure nationale, comme la FFV, pourrait bénéficier d'une exonération sur l'achat d'un bateau et sur les pièces ou outillages pour son entretien. Ce programme de flottes collectives est une innovation au service des balades nautiques et des offres « plaisance » pour la France.
- Revoir la définition des « Voies navigables » pour en donner un cadre légal applicable en Guyane et sur l'ensemble des régions ultrapériphériques. Aujourd'hui, les fleuves de Guyane par exemple ne sont pas « dits » navigables en raison de la définition qui en est faite par « Voies Navigables de France » (VNF). Pour VNF, pour être voie navigable, il faut qu'une voie puisse être naviguée 24h/24 et 365 jours par an. Pour les fleuves en Guyane, cela n'est pas possible. Par contre, il n'existe aucun problème technique à naviguer sur les fleuves de Guyane sur des zones bien précises avec des balisages bien définis. Par conséquent, il est possible de découvrir la Guyane par les fleuves si l'organisation et la structuration des fleuves est mise en place.
- Par la mise en place d'un plan d'aide national aux structures mettant en place le Tourisme Bleu et développant des activités nautiques. Un plan d'exonération pourrait en effet être mis en place afin d'aider ces structures à se moderniser et à entretenir sur 3 ans leur matériel, et ce afin que la France soit leader dans le monde en matière de tourisme nautique.

PROPOSITION 3

Organiser l'écomobilité et l'itinérance écotouristique à partir des villes-ports, véritables portes d'entrée d'un territoire, pour une économie partagée et solidaire, une meilleure connectivité des territoires et un développement des entreprises concernées par la mobilité douce. Une nouvelle organisation territoriale fondée sur l'économie écotouristique, organisée dans le respect de l'environnement et des cultures locales.

CONTEXTE ET EXPLICATIONS

Les ports et leurs voies touristiques bleues et vertes sont des outils précieux pour le développement durable de nombreuses régions françaises dont la Guyane.

Dans un contexte de concurrence croissante entre les destinations touristiques où il devient nécessaire de jouer la carte de la différenciation de l'offre, la France doit se différencier des autres par une nouvelle offre innovante. La Guyane, seule région française de l'Amérique du Sud, doit proposer une offre unique sur ce continent. En lien avec les balades et les itinéraires écotouristiques, et partant du principe que les villes portuaires françaises offrent les plus forts taux d'hébergement touristique, et par conséquent sur les périodes touristiques, les plus forts taux d'émission de CO₂ liés à un accroissement de la circulation, ces dernières doivent se moderniser en faveur de la protection de l'environnement.

Dans le cadre là, le référentiel Croissance et Tourisme Bleu by Odyssea a lancé le programme « Eco-gares Odyssea Protect® ». Ces dernières sont des plates-formes multimodales de véhicules zéro-émission. L'Eco-gare Odyssea Protect® propose un service global autour d'un parc zéro émission de CO₂ : voitures électriques, vélos électriques, vélos, gyropodes, navettes. C'est un outil d'éducation et de promotion de l'engagement environnemental du port qui permet d'adopter un comportement éco-citoyen, avec une influence significative sur l'environnement, par l'adoption de pratiques éco-responsables. L'Eco-gare Odyssea Protect® est une réponse opérationnelle à une montée en gamme des offres et des services au port, à connotation environnementale.

Le transport écologique est ainsi amené à dépasser sa dimension fonctionnelle pour devenir le vecteur d'une expérience touristique innovante et attractive par la création d'applications numériques d'itinérance permettant la découverte du territoire.

L'intermodalité entre les modes de transport dans le concept d'Eco-gare Odyssea, d'itinérance et d'écomobilité, doit être pensée de manière cohérente au sein d'un territoire afin d'être le plus efficace possible. Pour ce faire, la mobilité touristique, l'itinérance autour des ports le long des voies bleues et vertes, doit être une priorité et faire l'objet d'un système de gouvernance plus intégrée : développement des partenariats entre acteurs des transports et du tourisme autour d'un projet commun, définition d'un périmètre d'action pertinent « la destination », intégrant la ville portuaire et son hinterland.

Le développement d'une ville-port ne peut plus se concevoir en tant qu'acteur isolé, aussi puissante soit-elle. Elle doit s'intégrer dans une économie partagée et solidaire avec son territoire de proximité. Les Eco-gares Odyssea Protect® offrent aux villes portuaires et à leur clientèle touristique, une ouverture sur les richesses culturelles, gastronomiques, naturelles, sociales de son territoire à 1 h.

CE QUI POURRAIT ETRE INSCRIT DANS LA LOI ECONOMIE BLEUE POUR LA GUYANE ET LA FRANCE

Dans le cadre de la convention relative au Programme ADVENIR (Aide au Développement des Véhicules Electriques grâce à de Nouvelles Infrastructures de Recharge), chaque port de plaisance en France installé sur un espace géographique reconnu comme touristique, serait dans l'obligation de mettre en place une plateforme multimodale, avec en relation avec les aides d'Etat existantes.

CONTACTS GUYANE CROISSANCE ET TOURISME BLEU BY ODYSSEA

Philippe CALAMEL

Directeur du projet Odyssea Croissance et Tourisme Bleu

Tel. 06 08 27 69 69

Mail : calamel.odyssea@gmail.com

Sandrine MAZZIOTTA-BASTIEN

Chargée de mission Coordination et Communication

Groupement Européen de Coopération ODYSSEA

Tél. 06 42 05 48 17

Mail : mazziotta.odyssea@gmail.com

Guy GAMESS

Chargé de mission Croissance & Tourisme Bleu By Odyssea

Développement territorial et coordination technique - Guyane/ Martinique

Tél. 06 96 95 39 69

Mail : gamess.odyssea@gmail.com

Judicaël CHASSEUIL

Chargé de mission Croissance & Tourisme Bleu By Odyssea

Développement territorial et coordination technique - Guyane/ Martinique/ Occitanie

Technologies de l'Information et de la Communication

Ecotourisme/ Ecomobilité Odyssea Protect

Tél. 06 43 44 16 29

Mail : jchasseuil.odyssea@gmail.com